

L'INPI a détecté une pièce justificative
et a procédé à son retrait dans le document.

4422 HOLDING

Société par actions simplifiée capital de 100.000 euros
Siège social : 20 rue Saarinen Bâtiment Essen – 94150 RUNGIS
531 009 702 RCS CRETEIL

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DU 2 JANVIER 2026**

L'an deux mille vingt-six,
Le 2 janvier,
A quatorze heures,

Les associés de la société **4422 HOLDING** se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, sur convocation faite par le Président.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur André COTTON, en sa qualité de Président de la Société.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 100 actions sur les 100 actions ayant le droit de vote.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Transfert du siège social,
- Modification de l'objet social de la Société,
- Modification corrélative des statuts,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour accomplir les formalités.

PREMIERE RÉOLUTION

Le Président expose qu'il est proposé de transférer le siège de la société 4422 HOLDING

Après en avoir délibéré, l'assemblée générale décide à l'unanimité :

- Décide de transférer le siège social au 3 quai de Stalingrad – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT à compter de ce jour,

- Décide, en conséquence, de modifier l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 4 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé : **3 quai de Stalingrad – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT**

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉSOLUTION

Le Président rappelle à l'Assemblée que l'objet social actuel de la Société est le suivant :

Animation du Groupe : *La prise de participation, sous quelque forme que ce soit, directe ou indirecte, dans toutes sociétés ou entreprises, françaises ou étrangères, ayant pour activité principale la production, la commercialisation de biens et/ou services ou toute autre activité industrielle, commerciale, financière, mobilière ou immobilière ; l'animation effective de ses filiales et participations par la définition, la mise en œuvre et le contrôle de la politique générale du groupe et la réalisation de toutes prestations de services spécifiques, administratives, juridiques, comptables, financières, informatiques, commerciales, immobilières, techniques, ou de management et généralement toutes prestations de conseil et d'assistance, notamment en matière de ressources humaines, de stratégie et d'organisation, au profit des sociétés du groupe ;*

Gestion de Participations : *L'acquisition, la détention, la gestion, la cession et la prise de participation dans toutes sociétés et entreprises, sous quelque forme que ce soit, la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières, la souscription de tous contrats de financement, la gestion de trésorerie du groupe ;*

Opérations Financières : *La réalisation de toutes opérations financières, y compris l'emprunt, le prêt et la constitution de garanties, nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social ;*

Transactions Immobilières : *L'acquisition, la gestion, l'exploitation et la cession de tous biens et droits immobiliers ;*

Services Internes : *La fourniture de services et de conseils en matière de gestion et de développement des entreprises du groupe ;*

Toutes Opérations Conformées à l'Objet Social : *Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement"*

Il propose de le modifier comme suit :

"La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

Gestion de Participations : *L'acquisition, la détention, la gestion, la cession et la prise de participation dans toutes sociétés et entreprises, sous quelque forme que ce soit, la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières, la souscription de tous contrats de financement, la gestion de trésorerie du groupe ;*

Opérations Financières : La réalisation de toutes opérations financières, y compris l'emprunt, le prêt et la constitution de garanties, nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social ;
Transactions Immobilières : L'acquisition, la gestion, l'exploitation et la cession de tous biens et droits immobiliers ;

Services Internes : La fourniture de services et de conseils en matière de gestion et de développement des entreprises du groupe ;

Toutes Opérations Conformes à l'Objet Social : Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement"

Après discussion, l'Assemblée décide d'approuver la modification de l'objet social telle que proposée avec effet rétroactif au 2 janvier 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 2 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

« Article 2 - Objet

"La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

Gestion de Participations : L'acquisition, la détention, la gestion, la cession et la prise de participation dans toutes sociétés et entreprises, sous quelque forme que ce soit, la gestion de portefeuilles de valeurs mobilières, la souscription de tous contrats de financement, la gestion de trésorerie du groupe ;

Opérations Financières : La réalisation de toutes opérations financières, y compris l'emprunt, le prêt et la constitution de garanties, nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social ;
Transactions Immobilières : L'acquisition, la gestion, l'exploitation et la cession de tous biens et droits immobiliers ;

Services Internes : La fourniture de services et de conseils en matière de gestion et de développement des entreprises du groupe ;

Toutes Opérations Conformes à l'Objet Social : Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement"

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'Assemblée donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal pour accomplir les formalités légales de publicité et de dépôt.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés

Signé par :

André Cotton

090D64B455414C2...

André COTTON
Président de séance

Signé par :

Nicole Rabier

51F2EE6F42B14ED...

Nicole RABIER
Associée



Mathieu COTTON
Associé

DocuSigned by:

Quentin Cotton

07464484C7A941D...

Quentin COTTON
Associé

Certifié conforme à l'original

05 mars 2026

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized, cursive script that appears to be a name followed by a surname, possibly "H. J. [unclear]".